
MISSION DE RÉFLEXION SUR LE CLASSEMENT ART ET ESSAI

CONFIEE A PATRICK RAUDE

2015-2016

- **LE DISPOSITIF GENERAL DU CLASSEMENT**

- Sur les objectifs généraux :

Il faudrait revenir à l'objectif de départ : compenser la prise de risque des exploitants sur des films au potentiel commercial moindre (films sortant sur peu de copies, films sans casting, premiers / deuxièmes films, films recherche etc)

- Sur les procédures mises en œuvre :

Il nous semble qu'une réflexion sur la recommandation des salles devrait se faire en parallèle d'une réflexion sur la recommandation des films :

Les films ne peuvent pas être tous vus avant leur sortie (et même après). De ce fait, les films potentiellement R&D les moins identifiés car bénéficiant de peu de promotion, sortant sur peu de copies etc peuvent en pâtir car ils sont moins vus.

La recommandation des films ayant une influence directe sur la recommandation des salles, il serait souhaitable d'aller vers une plus grande transparence.

- Quel est le calendrier idéal, selon vous, pour le dépôt des dossiers de candidature, pour l'examen par les Commissions, pour la proposition de la Commission au CNC et enfin pour la décision de classement par la Présidente du CNC ?

Il faudrait que les dossiers soient faits plus en amont afin que les membres des commissions aient accès à toutes les informations (programmation détaillée etc) avant les commissions.

LE QUESTIONNAIRE DE CANDIDATURE

- Que pensez-vous du dossier de candidature (son ampleur, la diversité et la quantité des questions, la présentation des animations et du travail dans les cinémas) ?

Tout ce qui pourrait rendre le dossier plus qualitatif notamment sur la typologie des films programmés serait bienvenu.

- Que pensez-vous de l'onglet financier ?

Tous les efforts pour approfondir le questionnaire financier ces dernières années vont dans le bon sens et doivent être poursuivis. En effet, alors que les producteurs et distributeurs ont accepté d'aller vers plus de transparence, il est normal que l'exploitation soit aussi soumise à plus de transparence en contrepartie des aides qu'elle reçoit. Notamment concernant les recettes qui impactent directement les ayant-droits, à savoir la facturation des films-annonces et du matériel publicitaire en général.

Par ailleurs, il est équitable que le questionnaire qui jusqu'à présent faisait apparaître seulement les aides touchées par les salles publiques inclut désormais les recettes privées. Ces recettes devraient d'ailleurs être plus détaillées et faire apparaître séparément ce qui relève des frais payés par les distributeurs et ce qui est plus spécifique à la politique de la salle en termes de régie publicitaire et de frais de gestion.

Il serait également souhaitable d'avoir plus de visibilité (en dépenses et en recettes) sur les lignes dédiées aux actions auprès des publics (communication, médiation, ateliers ...)

- Sur l'aspect technique, quel est votre avis sur l'outil cinedi.fr ?

- A titre indicatif, pouvez-vous nous indiquer le temps approximatif nécessaire pour réunir les informations, les traiter et procéder à la saisie des informations demandées ?

- Le questionnaire vous paraît-il adapté à toutes les salles ?

De nouveau, même s'il prend du temps, c'est une condition normale à l'octroi d'une aide. Peut-être serait-il possible d'ouvrir ce questionnaire toute l'année en ligne afin que les salles puissent y intégrer les éléments au fur et à mesure.

Quelles modifications proposeriez-vous pour l'améliorer ?

Afin de faciliter le travail des commissions qui examinent les dossiers, un tri en amont entre les catégories de films et leur exposition serait utile (nombre de copies à la sortie etc)

- **LES COMMISSIONS**

- 1. Commissions Régionales**

- Que pensez-vous de leur composition ?

Les producteurs sont absents et il serait normal que deux auteurs siègent plutôt qu'un.

- Que pensez-vous de leur fonctionnement : vu qu'aucun tri entre les films n'est effectué en amont, il manque du temps pour examiner la programmation en détails.

- Les documents mis à disposition (questionnaires, listing, supports) sont-ils satisfaisants ?

Il faudrait avoir les documents en ligne en amont, notamment la programmation.

- Si non, selon vous, quelles données vous semblent les plus appropriées ?

Les finances et les animations sont des données très appropriées, qui pourraient être davantage développées. Il manque du qualitatif sur la programmation (typologie de films etc)

- Comment imagineriez-vous l’instruction en région des dossiers de demande de classement à l’avenir ?

Le fonctionnement actuel nous paraît satisfaisant si les dossiers sont plus précis en amont.

2. Commission nationale et appel

- Que pensez-vous de sa composition ?

1 seul auteur. Aucun producteur

4 représentants d’exploitants et 2 distributeurs (dont un distributeur exploitant)

Il nous semble qu’il y a un problème d’équité sur les personnalités qualifiées. En effet, sur les 7 personnalités, 5 sont des exploitants ou représentants d’associations de salles dont le Délégué Général et le Président de l’Association de salles qui gère déjà le dispositif.

- Que pensez-vous de son fonctionnement ?

Pas de remarque particulière. Les cas simples ont permis de gagner du temps. Mais il ne faudrait pas que cela soit trop élargi et que la nationale ne soit réservée qu’aux dossiers litigieux.

- Les documents mis à disposition (questionnaires, listing, supports) sont-ils satisfaisants ?

Idem que pour les régionales

- Si non, selon vous, quelles données vous semble les plus appropriées ?
- Comment imagineriez-vous la commission nationale de demain ?

- **ARTICULATION ENTRE LES COMMISSIONS REGIONALES ET LA COMMISSION NATIONALE ET D'APPEL**

- Que pensez-vous du rôle des rapporteurs en commission nationale ?

Ce rôle est très important, il faut que les rapporteurs soient qualifiés et investis.

Par ailleurs, le représentant du CNC doit aussi avoir ce rôle de rapporteur fidèle aux débats des régionales.

Par ailleurs, il serait souhaitable que la décision finale soit motivée de façon plus précise auprès des salles avec le détail des différents éléments automatiques et sélectifs.

- **LE COMITE DE PILOTAGE**

- Que pensez-vous de sa composition ?

Il serait normal et souhaitable que les représentants des distributeurs et auteurs qui siègent dans les commissions régionales et nationales puissent être réunis une ou deux fois par an dans ce comité de pilotage, pour l'instant uniquement composé d'exploitants.

- Que pensez-vous de son fonctionnement ?

Nous avons peu d'informations sur son fonctionnement et souhaitons donc plus de diversité dans sa composition pour plus de transparence. Cf point précédent.

- Que pensez-vous du calendrier ?

Le comité est convoqué en décembre pour des ajustements qui devraient avoir lieu en janvier. Un travail plus en amont et en concertation serait souhaitable.

- Sa tenue annuelle vous paraît-elle nécessaire dans un cadre de lisibilité du classement ?

Oui, un comité interprofessionnel avec quelques membres des commissions régionales et nationales devrait être réuni plus régulièrement (comme c'est le cas pour le comité de concertation sur le numérique par exemple)

- **LES LABELS**

- Que pensez-vous de la labellisation de manière générale (procédure d'obtention et les conséquences) ?

* C'est de nouveau lié à la recommandation des films. : un label Recherche et Découverte peut indifféremment être obtenu en programmant les « blockbusters » de la recherche sortant sur un nombre important de copies qu'en programmant un film sans casting sortant sur moins de copies et qui nécessite donc plus de travail auprès des publics afin d'être identifié et de susciter le désir.

Cela n'incite donc pas assez les salles à prendre des risques sur ces films-là car c'est la « double peine » : plus de travail à fournir et moins de billetterie assurée.

Par ailleurs, si des critères économiques liés à la taille de la sortie étaient pris en compte pour le classement Art et essai et les labels, les aides pourraient aller vers les salles les plus vertueuses ce qui serait une réelle logique de compensation de risques. Et une incitation à plus d'éditorialisation accompagnée de moyens pour travailler les publics (en finançant par exemple une partie de poste de médiateur par exemple)

* Il n'y a par ailleurs pas assez de lien entre les labels et le montant de la subvention. Des labels mieux valorisés financièrement seraient sans doute plus incitatifs. Mais à la condition de redéfinir les critères d'obtention des labels : vrai travail de découverte sur premiers et deuxièmes films ou films sortant sur peu de copies etc (Suite aux Assises I, le CNC a d'ailleurs fait une simulation à + 500 000 euros sur l'enveloppe, en excluant du label *Recherche et Découverte* les films sortant sur plus de 70 copies par exemple). Par ailleurs, il faut être attentif à ne pas demander, pour l'obtention des labels, autant de séances à des mono-écrans qu'à des moyennes ou grosses exploitations par exemple.

* Afin de repenser les labels, des collèges « Jeune public », « Recherche et découverte » et « Patrimoine et Répertoire » pourraient être créés.

La création de collèges de labels nous semble nécessaire pour valoriser le label, harmoniser la liste des films labellisés, éviter les oublis, vérifier la cohérence entre l'animation et la programmation.

Enfin, les films labellisés par d'autres associations de salles ou d'auteurs (GNCR, ACID) devraient systématiquement être labellisés Recherche et Découverte.

- **L'ART ET ESSAI ET L'AIDE A LA PROGRAMMATION DIFFICILE**

- Quelle est votre opinion sur l'articulation entre l'art et essai et l'aide à la programmation difficile ?

La question selon nous n'est pas l'articulation des deux.

Si le problème sous-entendu est le cumul de l'aide Art et essai et de l'aide à la programmation difficile, une solution serait peut-être de supprimer le déplaçonnement dans l'Art et essai et de réellement renforcer l'aide à la programmation difficile en l'étendant par exemple aux villes moyennes qui ont des problèmes d'accès aux films porteurs.

- **LE BAREME**

- Quelle est votre évaluation du barème existant et avez-vous des propositions de simplification du barème ? Le recours à un barème vous paraît-il la modalité la plus d'un barème unique ?

Oui pour un pourcentage pour tous afin d'avoir une meilleure lisibilité du travail.

- **METHODES DE CALCUL DES SUBVENTIONS**

- Quelle est votre appréciation des deux méthodes de calcul utilisées et quelles sont le cas échéant vos propositions d'évolution ?

Il faut revoir le coefficient multiplicateur par écran qui défavorise la petite exploitation.

QUELLES PROPOSITIONS SOUHAITEZ-VOUS PORTER AUPRES DE PATRICK RAUDE POUR AMELIORER L'ACTION DU CNC EN MATIERE DE CLASSEMENT ART ET ESSAI ?

Aujourd'hui, entre 57 et 63 % des films selon les années sont recommandés Art et Essai (presque 70% des films français) et ouvrent des aides aux salles qui les diffusent. Les chiffres de l'observatoire de la diffusion démontrent que les films A&E les plus programmés sont ceux à plus forte notoriété, sortant sur un nombre plus élevé de copies, au détriment des films à moindre notoriété dont l'exposition baisse à la fois en termes de durée, de nombre de points de projection, de séances et d'horaires favorables. Plus d'un film Art et Essai sur deux est projeté dans moins de 20 établissements en première semaine. Par ailleurs, la durée de vie des films Art et Essai passe de 25 semaines en 2008 à 11 semaines en 2012.

Dans ce contexte de sous-exposition, 45% des films qui sortent font moins de 20 000 entrées.

Par ailleurs, la fin prochaine des VPF risque encore d'accentuer l'inflation du nombre de copies sur les films sortis par les plus distributeurs les plus influents et évincer davantage les films dits de la diversité.

Une réforme du classement Art et Essai doit servir à ce qu'il redevienne incitatif pour les salles, soutienne fortement les salles qui prennent des risques de programmation et serve ainsi à une meilleure exposition du cinéma de la diversité.

Afin de mieux valoriser le travail des salles qui programment les films à sortie plus confidentielle et doivent donc fournir un travail supplémentaire pour les faire exister auprès des publics, nous proposons de :

- pondérer le critère « Art et Essai » par un coefficient « économique ». Ce coefficient permettrait de moduler, de manière automatique, le soutien versé aux salles Art et Essai. Le barème que nous proposons est le suivant :
 - films dont le nombre d'écrans en nationale est inférieur à 30 : coefficient de 2
 - films dont le nombre d'écrans en nationale est compris entre 30 et 80 : coefficient de 1,5
 - films dont le nombre d'écrans en nationale est supérieur à 80 : coefficient de 1

- la programmation de premiers et deuxièmes films ajouterait à ce coefficient une majoration de + 0,5

- La durée d'exposition des films (films gardés longtemps à l'affiche ou programmés plus tard) devrait également faire partie des coefficients majorateurs.

- cesser de faire entrer dans le classement Art et Essai des salles, les films dépassant le million d'entrées en un nombre déterminé de semaines. Notre but n'est pas, bien sûr, de pénaliser le succès. Mais, dans la mesure où les salles programmant ces succès bénéficient déjà des retombées financières des entrées, il nous semble que le soutien n'a pas vocation à apporter une prime supplémentaire.

- Exclure du classement Art et Essai les films sortant sur plus de 400 copies.

Nombre de nos propositions ont été reprises dans les 14 préconisations du rapport Leclerc-Perrot « Cinéma et concurrence » de 2008 / prop. N° 11, page 66).